

Analyse de la collection de périodiques

Rapport

Groupe de travail sur la collection de périodiques

Le 31 mars 2023

Sommaire de gestion

En 2014, devant l'augmentation insoutenable des frais d'abonnements aux périodiques et à l'attitude intransigeante des grands éditeurs, une vaste consultation a été menée auprès de la communauté UdeM pour déterminer les périodiques essentiels à l'enseignement et à la recherche à l'Université de Montréal. En 2021, le milieu de l'édition savante ayant beaucoup changé, celui-ci a fait une plus grande place à la publication en libre accès au fil des années. Par conséquent, sept ans après la première consultation, la Direction des bibliothèques a décidé de réitérer l'expérience dans le contexte de l'émergence du libre accès, des revues hybrides et des accords transformatifs.

Le Groupe de travail sur la collection de périodiques (GTCP) a mené une consultation individuelle où le corps professoral ainsi que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs ont été invités à nommer jusqu'à vingt titres qu'ils considéraient comme essentiels pour leur enseignement, leur recherche et leur discipline en général. Les 1 137 répondantes et répondants ont ainsi suggéré 5 782 périodiques.

L'analyse de la collection de périodiques a porté sur les 5 782 périodiques mentionnés combinés aux 33 225 titres répertoriés dans la base de données des périodiques de la Direction des collections pour lesquels des statistiques de téléchargements, de refus d'accès et de citations ont été compilées entre 2016 et 2020.

Les périodiques ont été répartis selon quatre domaines de savoirs en vue de l'exercice de priorisation : 1) Sciences de la nature et génie; 2) Sciences de la santé; 3) Droit, arts et sciences humaines; 4) Sciences sociales. Les publications des quatre domaines ont été analysées de manière indépendante. Pour se qualifier à titre de prioritaire, un périodique devait figurer dans l'un ou l'autre des sous-ensembles suivants :

- les périodiques qui, par l'addition de leurs statistiques de téléchargements et de refus d'accès en commençant par le titre le plus performant et en descendant une liste ordonnée, représentent une proportion de 80 % du total des téléchargements et des refus d'accès observés pour le domaine analysé (85 % pour le domaine du droit, des arts et des sciences humaines); ou
- les périodiques qui, par l'addition de leurs statistiques de citations en commençant par le titre le plus performant et en descendant une liste ordonnée, représentent une proportion de 80 % du total des citations effectuées pour le domaine analysé (excluant le domaine du droit, des arts et des sciences humaines); ou
- les périodiques qui, par l'addition des mentions recueillies en commençant par le titre le plus performant et en descendant une liste ordonnée, représentent une proportion de 80 % du total des mentions par les répondantes et répondants du domaine analysé lors de la consultation individuelle (85 % pour le domaine du droit, des arts et des sciences humaines).

Cette méthode a permis de discerner 6 580 périodiques comme étant prioritaires.

La démarche a été complétée par une validation par les unités académiques, et ensuite celle des bibliothécaires disciplinaires. En effet, 28 unités et des bibliothécaires représentant 35 disciplines ont profité de l'occasion qui leur était offerte pour enrichir leurs listes de périodiques prioritaires. Au terme de cet exercice, 474 titres ont été ajoutés à la liste des titres prioritaires.

Dans l'ensemble, l'exercice a permis d'identifier 7 054 périodiques jugés essentiels à l'enseignement et à la recherche à l'UdeM. Fait à souligner, la caractérisation de ces périodiques s'est avérée substantielle dans le volet des mentions et des recommandations d'ajouts : 2 610 périodiques ont été qualifiés comme prioritaires exclusivement selon ces critères. En parallèle, ce sont 1 986 périodiques qui ont été qualifiés comme prioritaires exclusivement selon le nombre de téléchargements et de refus d'accès ou le nombre de citations. 2 458 périodiques ont, quant à eux, été qualifiés comme étant prioritaires simultanément par ces deux catégories de critères. Ces résultats prouvent hors de tout doute la nécessité d'intégrer une consultation de la communauté pour bien saisir la diversité des besoins à l'égard des périodiques, notamment pour des besoins spécifiques ou émergents.

La liste des périodiques essentiels fournit des données précises sur les besoins de la communauté UdeM qui bonifieront les outils pour la prise de décision de la Direction des bibliothèques entourant l'acquisition de nouvelles ressources. La Direction des bibliothèques continuera par ailleurs de tenir compte des éléments suivants dans son rôle d'arbitrage pour garantir un juste équilibre entre les disciplines et l'optimisation des budgets disponibles :

- le caractère particulier des revues francophones;
- le caractère particulier des revues québécoises et canadiennes;
- les besoins des étudiantes et étudiants du premier cycle;
- le coût par téléchargement;
- les revues dans lesquelles la communauté de l'UdeM publie;
- les revues publiées par des sociétés savantes.

L'accès aux listes de périodiques, incluant les jeux de données, est réservé aux membres de la communauté UdeM, en raison de l'importance stratégique des informations présentées.

Table des matières

Sommaire de gestion	3
Introduction	6
Groupe de travail sur la collection de périodiques.....	6
Méthodologie	7
Consultation individuelle de la communauté UdeM	8
Discrimination des périodiques prioritaires	9
Décisions du groupe de travail.....	9
Résultats.....	12
Validation par les unités académiques et les bibliothécaires disciplinaires.....	13
Détermination des titres essentiels.....	14
Plan de communication	15
Conclusion.....	15
Annexe I : Ventilation des répondantes et répondants à la consultation individuelle par les unités académiques.....	17
Annexe II : Ventilation des résultats de la validation par les unités académiques.....	19
Annexe III : Plan de communication.....	20

Liste des tableaux et figures

Tableau 1 : Ventilation des répondant.e.s à la consultation individuelle selon leur statut	8
Tableau 2 : Proportion de répondant.e.s par catégorie de statut.....	8
Tableau 3 : Ventilation des réponses obtenues à la question 1 sur le libre accès	9
Tableau 4 : Ventilation des réponses obtenues à la question 2 sur le libre accès	9
Tableau 5 : Résultats de l'exercice de priorisation	12
Tableau 6 : Valeurs requises pour accéder au statut de prioritaire	12
Tableau 7 : Ventilation par domaine des résultats de la validation	13
Tableau 8 : Ventilation des titres essentiels par domaine.....	14
Figure 1 : Illustration de l'application de la loi de Bradford aux données de téléchargements et de refus d'accès	11
Figure 2 : Répartition du nombre de titres essentiels distincts selon les indicateurs qualifiants	14

Introduction

En 2014, devant l'augmentation insoutenable des frais d'abonnements aux périodiques et l'attitude intransigeante des grands éditeurs, une vaste consultation a été menée auprès de la communauté UdeM pour déterminer les périodiques essentiels à l'enseignement et à la recherche à l'Université de Montréal. En 2021, le milieu de l'édition savante a beaucoup changé, faisant une plus grande place à la publication en libre accès au fil des années. Sept ans après la première consultation, la Direction des bibliothèques a décidé de réitérer l'expérience dans le contexte de l'émergence du libre accès, des revues hybrides et des accords transformatifs.

Le 22 février 2022, une 2^e consultation a été lancée auprès de la communauté d'enseignement et de recherche à l'UdeM.

Le fruit de cette consultation a permis aux bibliothèques/UdeM de confirmer le caractère essentiel des titres identifiés lors de la première consultation, en 2014, et de dégager de nouveaux titres découlant de l'évolution des disciplines scientifiques.

Groupe de travail sur la collection de périodiques

Pour mener à bien cette 2^e consultation, la Direction des bibliothèques a pu compter sur le Groupe de travail sur la collection de périodiques (GTCP), comme lors de l'édition de 2014. Ce groupe de travail a recommandé des améliorations à la méthodologie élaborée lors de la première analyse, tout en tenant compte des impacts de la consultation sur le développement de collection.

Le GTCP était formé de : chercheuses et chercheurs, membres du personnel enseignant appartenant aux grands domaines d'étude et de recherche à l'UdeM, ainsi que de membres de la communauté étudiante et du personnel des bibliothèques/UdeM.

Vincent Larivière, professeur titulaire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les transformations de la communauté savante et vice-recteur associé au Vice-rectorat à la planification et à la communication stratégiques, a de nouveau accepté de soutenir les travaux de ce groupe de travail. Ce dernier tient à le remercier sincèrement pour sa contribution tout au long des travaux.

Dix personnes constituaient le groupe de travail, dont huit membres des corps professoraux et une étudiante et un étudiant de la FAÉCUM :

- Nathalie Caire Fon, Faculté de médecine – Médecine de famille et médecine d'urgence
- Samy Cecioni, Faculté des arts et des sciences - Chimie
- Marc-André Éthier, Faculté des sciences de l'éducation - Didactique
- Alexis Ferland, FAÉCUM
- Ysolde Gendreau, Faculté de droit
- Chloé Leclerc, FAS - École de criminologie
- Josette Noël, Faculté de médecine - Pharmacologie et physiologie et présidente du Comité consultatif sur les bibliothèques
- Yvan Saint-Aubin, FAS - Mathématiques et statistique
- Héloïse Vaillancourt, FAÉCUM
- Elvire Vaucher, École d'optométrie

Et trois représentantes et représentants de la Direction des bibliothèques :

- Stéphanie Gagnon, directrice générale
- Khalid Jouamaa, directeur des collections
- Camille Veillette-Pécllet, directrice des bibliothèques des sciences de la santé et des bibliothèques scientifiques

Méthodologie

La méthodologie utilisée lors de la 1^{re} consultation a été largement préservée. Les titres de périodiques ont donc été évalués à l'intérieur de l'un de ces quatre domaines de savoirs :

- Sciences de la nature et génie;
- Sciences de la santé;
- Droit, arts et sciences humaines;
- Sciences sociales.

Les sources de données utilisées sont restées intactes à l'exception des statistiques d'utilisation qui, en plus des téléchargements, intègrent maintenant aussi les refus d'accès, un indicateur supplémentaire quant à l'utilité du titre.

Pour chaque titre de périodiques évalué, les sources de données utilisées lors de la 2^e consultation pour en déterminer l'importance sont :

- a) La moyenne sur cinq ans des téléchargements et des refus d'accès. Ces statistiques sont fournies par les éditeurs;
- b) La moyenne sur cinq ans des citations effectuées par les auteurs et autrices de l'Université de Montréal. Ces données ont été obtenues en utilisant *InCites*, un outil d'analyse des données de *Web of Science*. Elles ont été enrichies par des données extraites de la base de données *Dimensions*, par l'équipe de Vincent Larivière;
- c) Les mentions récoltées dans le cadre la consultation de la communauté et les suggestions faites ensuite par les unités académiques et les bibliothécaires.

Pour la portion consultation, le groupe de travail a décidé de continuer à viser la population étudiante des cycles supérieurs et le corps professoral.

Il a aussi décidé de fusionner les deux questions portant sur l'identification des titres essentiels en une seule afin de couvrir les besoins pour l'enseignement, la recherche et la discipline en général. De plus, il a recommandé l'augmentation du nombre maximal de mentions possibles à 20 titres. À titre de rappel, lors de la 1^{re} consultation en 2014, les personnes pouvaient mentionner un maximum de 15 titres (10 pour l'enseignement et la recherche et 5 pour la discipline en général).

Le groupe de travail a entériné également l'ajout de deux questions concernant les habitudes de publication en libre accès de la communauté visée et les stratégies utilisées à cette fin. Ces ajouts se substituaient à la question sur le degré de confort à utiliser le prêt entre bibliothèques pour l'obtention d'articles (édition 2014).

L'exercice d'évaluation des titres essentiels comportait quatre phases :

- a) Consultation individuelle auprès des membres de la communauté UdeM pour connaître les titres jugés essentiels pour leur recherche et leur enseignement;
- b) Analyse des données pour établir une liste de périodiques prioritaires par discipline;
- c) Validation des listes par les unités académiques et les bibliothécaires disciplinaires;
- d) Détermination des titres essentiels.

Consultation individuelle de la communauté UdeM

Les professeures et professeurs, les chargées et les chargés de cours ainsi que les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs ont été invités à nommer jusqu'à vingt titres qu'ils considéraient comme essentiels pour leur enseignement, leur recherche et leur discipline en général¹.

L'ensemble des personnes appartenant à ces groupes ont reçu des courriels d'invitation à participer au sondage de la part du Registraire et du Bureau des communications et des relations publiques.

Menée du 22 février au 15 mars 2022, cette consultation a recueilli l'information de 1 137 répondantes et répondants (tableau 1).

Statut	Nombre de répondant.e.s	Total de répondant.e.s	Taux de réponse
Chargées et chargés de cours	72	4 101	1,76 %
Étudiantes et étudiants des cycles supérieurs	473	15 145	3,12 %
Professeures et professeurs	592	4 246*	13,94 %
Total	1 137	23 492	4,84 %

*Ce nombre inclut les responsables d'enseignement clinique.

Tableau 1 : Ventilation des répondantes et répondants à la consultation individuelle selon leur statut

Dans le tableau 1, les taux de réponse ont été calculés en fonction de la taille de chaque groupe selon les données obtenues auprès du Registraire, pour la population étudiante, et le Bureau des communications et des relations publiques de l'Université de Montréal, pour le corps professoral.

La représentation des différentes catégories est sensiblement différente par rapport à l'exercice de 2014, les professeures et professeurs sont mieux représentés dans l'édition 2022. Le nombre de personnes ayant répondu au sondage au sein de chaque unité académique de l'UdeM est disponible à l'annexe I.

Proportion des catégories par rapport à la consultation de 2014		
	% en 2022 (n=1 137)	% en 2014 (n=1 993)
Chargées et chargés de cours	6,33 %	5,48 %
Étudiantes et étudiants des cycles supérieurs	41,60 %	61,35 %
Professeures et professeurs	52,07 %	33,17 %

Tableau 2 : Proportion des répondantes et répondants par catégorie de statut

¹ Le nombre de périodiques à mentionner dans la consultation a été limité empiriquement à vingt, de manière à faire véritablement émerger les titres essentiels. Il est à noter que 26 % des répondantes et répondants à la consultation individuelle ont atteint le maximum des vingt mentions (303 sur 1 137).

Les répondantes et répondants ont **proposé 5 782 titres**, dont **3 247 n'ont été mentionnés qu'une seule fois**. Les personnes pouvaient sélectionner leurs titres parmi les 33 225 titres répertoriés dans la base de données des périodiques de la Direction des collections. Une case en texte libre a permis d'indiquer les titres qui n'y figuraient pas. 180 titres mentionnés dans cette zone ont d'ailleurs été intégrés aux résultats jusqu'à concurrence de la limite fixée pour la consultation (20 titres par personne). Les répondantes et répondants ont également émis 98 commentaires en lien avec la consultation.

Le formulaire comportait aussi une composante concernant les habitudes de publication en libre accès des membres de la communauté de recherche et d'enseignement. 1 126 personnes ont répondu à ces questions. Les deux questions suivantes ont été posées :

1. Dans les 24 derniers mois, avez-vous déposé une ou des publications en libre accès?
2. Stratégies utilisées de publication en libre accès?

Dans les 24 derniers mois, avez-vous déposé une ou des publications en libre accès?				
	Tous les répondant.e.s (n=1 126)	Professeur.e.s (n=584)	Chargé.e.s de cours (n=71)	Étudiant.e.s (n=471)
Oui	34 %	45 %	10 %	25 %
Non	56 %	47 %	76 %	63 %
S.O.	10 %	8 %	14 %	12 %

Tableau 3 : Ventilation des réponses obtenues à la question 1 sur le libre accès

Stratégies utilisées de publication en libre accès (choix multiples, le total peut être supérieur à 100 %)			
	Tous les répondant.e.s (n=369)	Professeur.e.s (n=249)	Étudiant.e.s (n=113)
Publication par l'éditeur en payant des frais de publication	44 %	49 %	34 %
Dépôt d'une copie dans <i>Papyrus</i>	34 %	30 %	42 %
Publication par l'éditeur sans frais de publication	33 %	35 %	31 %
Dépôt d'une copie dans un autre dépôt ouvert	30 %	32 %	24 %
Autres	7 %	7 %	6 %

Tableau 4 : Ventilation des réponses obtenues à la question 2 sur le libre accès

La catégorie des chargées et chargés de cours n'est pas rapportée individuellement, car uniquement sept personnes de ce groupe ont répondu à la 2^e question sur les stratégies de publication en libre accès.

Discrimination des périodiques prioritaires

Décisions du groupe de travail

Concernant les résultats de la consultation individuelle :

- a) Traiter toutes les mentions émanant de la consultation individuelle sur un pied d'égalité, c'est-à-dire sans égard au statut des répondantes et répondants;

- b) Retirer les quotidiens (c.-à-d. *La Presse, Le Devoir*, etc.) et les collections de monographies puisque l'analyse porte sur les périodiques;
- c) Retirer les titres inactifs;

Concernant l'analyse des données :

- d) Limiter l'analyse des données d'utilisation aux données brutes de téléchargements et de refus d'accès ainsi qu'aux données de citations effectuées par une autrice ou auteur de l'UdeM;
- e) Continuer de considérer, distinctement, à l'instar de la 1^{re} édition, les téléchargements et les refus d'accès, les citations effectuées par une autrice ou auteur de l'UdeM et les mentions émanant de la consultation individuelle pour les raisons suivantes :
 - ces trois paramètres sont complémentaires et peuvent difficilement se substituer l'un à l'autre;
 - l'influence respective de ces trois paramètres varie d'une discipline à l'autre, rendant aléatoire toute tentative de priorisation de l'un par rapport à l'autre;
 - cette approche maximise les possibilités de rétention, la bonne « performance » d'un titre pour l'un des paramètres étant suffisante pour son inclusion dans le bassin des titres prioritaires. L'absence de données pour un paramètre s'avère ainsi moins pénalisante.

Concernant la sélection des périodiques prioritaires, le groupe de travail a convenu de :

- f) Fixer à 80 % le seuil d'entrée d'un titre à la liste des périodiques prioritaires pour les domaines des sciences sociales, des sciences de la nature et du génie ainsi que des sciences de la santé;
- g) Exclure, pour le domaine du droit, des arts et des sciences humaines, l'utilisation de l'indicateur des citations puisqu'il qualifie une quantité négligeable de périodiques prioritaires comparativement aux autres domaines et fixer à 85 % le seuil d'entrée d'un titre à la liste des périodiques prioritaires pour compenser l'exclusion de l'indicateur des citations.

Ce seuil de 80 % correspond à celui avancé dans la loi de Bradford, une application de la loi de Pareto aux périodiques savants. Le groupe de travail a jugé que le seuil de 80 % constituait un compromis acceptable pour la détermination des titres prioritaires, d'autant plus que son application distincte dans chacun des trois critères (téléchargements et refus d'accès, citations et mentions) fait en sorte que le nombre de titres retenus correspond plutôt à un seuil avoisinant 85 %.

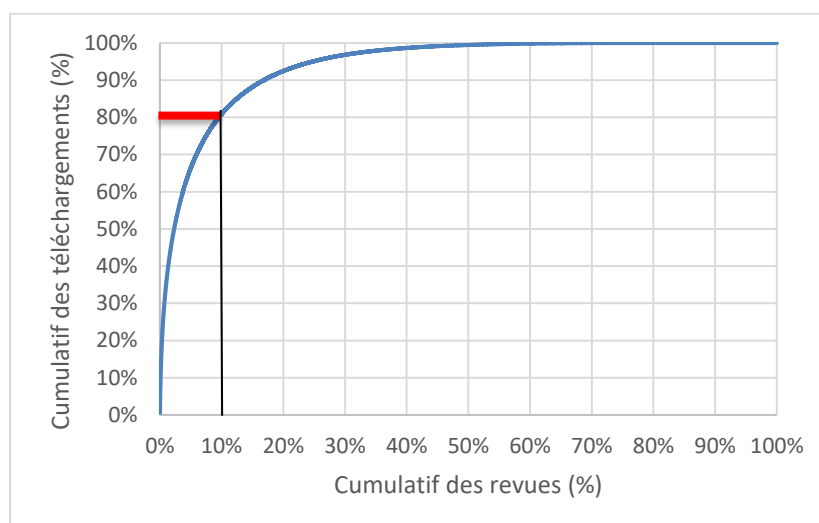


Figure 1 : Illustration de l'application de la loi de Bradford aux données de téléchargements et de refus d'accès

Dans la figure 1, les périodiques sont ordonnés selon leur performance en matière de téléchargements – en additionnant les refus d'accès, le cas échéant - en ordre décroissant du plus téléchargé au moins téléchargé. Les statistiques sont cumulées titre par titre, en commençant par le titre le plus téléchargé et en descendant la liste ordonnée, jusqu'à l'atteinte du seuil de 80 % de la somme de tous les téléchargements et refus d'accès. Comme le démontre la figure ci-dessus, dans la présente analyse, 10 % des périodiques analysés engendrent 80 % des téléchargements.

Enfin, le chiffre correspondant au seuil de 80 % a été calculé pour chaque indicateur – téléchargements et refus d'accès, citations et mentions —, et ce, pour chacun des quatre grands domaines. Ainsi, un périodique prioritaire fait partie d'au moins l'un des sous-ensembles suivants :

- les périodiques qui, par l'addition de leurs statistiques de téléchargements et de refus d'accès en commençant par le titre le plus performant et en descendant la liste ordonnée, représentent une proportion de 80 % du total des téléchargements et des refus d'accès observés pour le domaine analysé (85 % pour le domaine du droit, des arts et des sciences humaines); ou
- les périodiques qui, par l'addition de leurs statistiques de citations en commençant par le titre le plus performant et en descendant la liste ordonnée, représentent une proportion de 80 % du total des citations effectuées pour le domaine analysé (excluant le domaine du droit, des arts et des sciences humaines); ou
- les périodiques qui, par l'addition des mentions recueillies en commençant par le titre le plus performant et en descendant la liste ordonnée, représentent une proportion de 80 % du total des mentions par les répondantes et répondants du domaine analysé lors de la consultation individuelle (85 % pour le domaine du droit, des arts et des sciences humaines).

Résultats

L'analyse a porté plus spécifiquement sur les titres suivants :

- Les 33 225 titres répertoriés dans la base de données des périodiques de la Direction des collections pour lesquels des statistiques de téléchargements, de refus d'accès et de citations ont été compilées entre 2016 et 2020;
- Les 5 782 périodiques mentionnés lors de la consultation individuelle.

De ce nombre, **6 580** ont été définis comme étant prioritaires par l'amalgame des trois jeux de données : téléchargements et refus d'accès, citations et mentions lors de la consultation publique.

	Périodiques prioritaires			Titres distincts	Périodiques analysés	Périodiques prioritaires (en % des périodiques du domaine analysé)
	Téléchargements et refus d'accès	Citations	Mentions			
Sciences de la nature et génie	598	644	874	1 260	8 899	14 %
Sciences de la santé	1 160	1 120	961	1 765	9 033	20 %
Art, droit et sciences humaines	743	--	1 200	1 511	6 250	24 %
Sciences sociales	885	1 037	1 483	2 044	9 043	23 %
	3 386	2 801	4 518	6 580	33 225	19 %

Tableau 5 : Résultats de l'exercice de priorisation

À titre d'exemple, pour le domaine des sciences de la nature et du génie, le tableau 5 indique :

- que 80 % des téléchargements réalisés et les refus d'accès obtenus par la communauté de l'UdeM le sont dans 598 périodiques;
- que 80 % des citations effectuées par des autrices ou auteurs de l'UdeM le sont dans 644 périodiques;
- que 80 % des mentions émises par la communauté totalisent 874 périodiques;
- que 1 260 périodiques distincts passent le test du 80 % pour au moins un des trois critères (téléchargements et refus d'accès, citations et mentions);
- que les périodiques prioritaires représentent 14 % de l'ensemble des titres considérés pour ce domaine.

En nombre absolu, le tableau 6 fait état des valeurs requises pour qu'un périodique soit considéré comme prioritaire.

	Téléchargements (moyenne)	Citations (moyenne)	Mentions
Sciences de la nature et génie	259	16	1
Sciences de la santé	488	32	2
Art, droit et sciences humaines	117	--	1
Sciences sociales	294	5	1

Tableau 6 : Valeurs requises pour accéder au statut de prioritaire

L'application du seuil de 80 % (85 % pour le domaine du droit, des arts et des sciences humaines) a donc fait en sorte que les périodiques ayant récolté une mention dans les domaines des sciences de la nature et génie, des arts, droit et sciences humaines et des sciences sociales, ou deux mentions dans le domaine des sciences de la santé, figurent parmi les titres prioritaires.

Validation par les unités académiques et les bibliothécaires disciplinaires

Les responsables des unités académiques et les bibliothécaires disciplinaires ont par la suite été conviés à consulter leurs assemblées respectives. Les listes de périodiques résultant de la consultation individuelle et de l'application de la méthodologie étaient accessibles à l'ensemble de la communauté par l'entremise d'un site intranet.

Il a été décidé :

- a) D'intégrer l'ensemble des titres suggérés dans la liste des périodiques prioritaires en indiquant clairement de quelle unité ou bibliothèque provient la suggestion;
- b) De ne pas tenir compte des demandes de retrait, mais de plutôt convier la Direction des collections à effectuer les vérifications appropriées pour statuer sur le sort des titres objet de demandes de retrait;
- c) D'ajouter dans la liste des périodiques essentiels une recommandation d'ajout pour les titres qui ont été confirmés prioritaires par les unités afin que l'information puisse être prise en compte ultérieurement.

La validation par les unités académiques s'est échelonnée du 4 mai au 20 juin 2022, et 28 unités ont profité de l'occasion qui leur était offerte d'enrichir leurs listes de périodiques prioritaires. Au terme de cet exercice, 173 titres ont été ajoutés à cette liste.

La validation par les bibliothécaires disciplinaires a eu lieu entre le 27 juin et le 31 août 2022. Des bibliothécaires représentant 35 disciplines y ont participé. Cette opération a permis d'ajouter 301 titres à la liste des titres prioritaires.

	Périodiques prioritaires		
	Ajouts unités académiques	Ajouts bibliothèques	Titres distincts
Sciences de la nature et génie	66	34	100
Sciences de la santé	62	76	138
Art, droit et sciences humaines	23	145	168
Sciences sociales	22	46	68
	173	301	474

Tableau 7 : Ventilation par domaine des résultats de la validation

Détermination des titres essentiels

L'analyse a permis de constituer une liste de périodiques essentiels pour chacun des domaines de recherche et d'enseignement. L'accès aux listes de périodiques est limité aux membres de la communauté UdeM, en raison de l'importance stratégique des informations présentées.

	Périodiques essentiels					Titres distincts
	Téléchargements et refus d'accès	Citations	Mentions	Ajouts unités académiques	Ajouts bibliothèques	
Sciences de la nature et génie	598	644	874	66	34	1 360
Sciences de la santé	1 160	1 120	961	62	76	1 903
Art, droit et sciences humaines	743	--	1 200	23	145	1 679
Sciences sociales	885	1 037	1 483	22	46	2 112
	3 386	2 801	4 518	173	301	7 054

Tableau 8 : Ventilation des titres essentiels par domaine

La figure 2 illustre la répartition du nombre de titres distincts selon qu'ils se soient qualifiés d'essentiels exclusivement selon les données d'utilisation (téléchargements et refus d'accès, ou citations), exclusivement selon les données issues de la consultation de la communauté UdeM (mentions) ou du processus de validation (ajouts) ou selon les deux catégories de données à la fois.

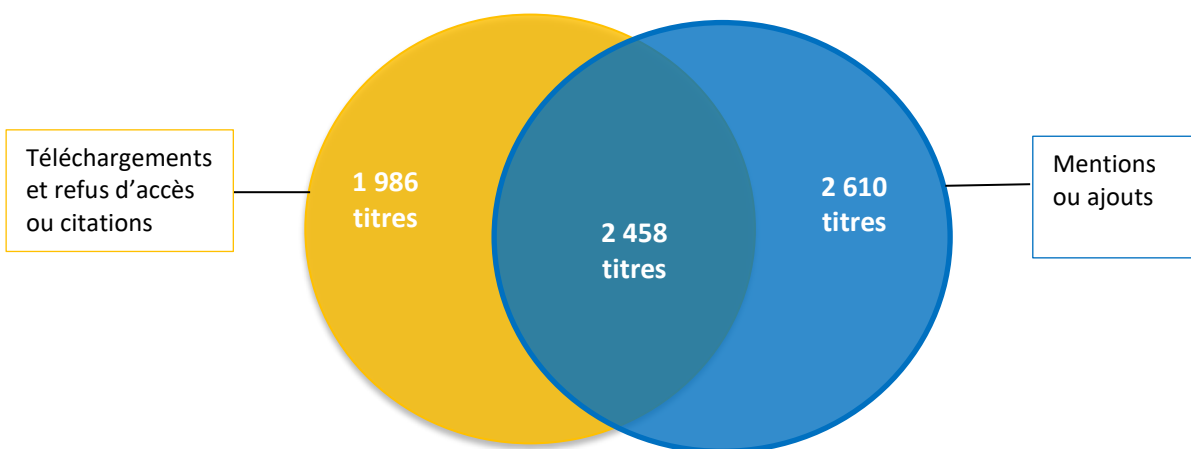


Figure 2 : Répartition du nombre de titres essentiels distincts selon les indicateurs qualifiants

La liste de périodiques essentiels fournit des données précises sur les besoins de la communauté UdeM qui bonifieront les outils pour la prise de décision de la Direction des bibliothèques entourant l'acquisition de nouvelles ressources. Elle continuera par ailleurs de tenir compte des éléments suivants dans son rôle d'arbitrage pour garantir un juste équilibre entre les disciplines et l'optimisation des budgets disponibles :

- le caractère particulier des revues francophones;
- le caractère particulier des revues québécoises et canadiennes;
- les besoins des étudiantes et étudiants du premier cycle;
- le coût par téléchargement;
- les revues dans lesquelles la communauté UdeM publie;
- les revues publiées par des sociétés savantes.

Plan de communication

La mobilisation de la communauté UdeM représentait une étape majeure dans le cadre de cette consultation. L'annexe III détaille les principales étapes du plan de communication mis en place pour cette consultation d'envergure.

Conclusion

Cette 2^e consultation sur les périodiques a permis de cerner 7 054 périodiques qui ont été jugés essentiels à l'enseignement et à la recherche à l'Université de Montréal, 1 250 titres de plus que lors de l'édition de 2014. Cette augmentation peut être expliquée, en forte proportion, par le changement méthodologique qui a permis aux répondantes et répondants de mentionner 20 titres au lieu de 15, et par la diversité importante des titres dans les mentions recueillies. En effet, seuls 11 % des 5 782 titres mentionnés lors de la consultation ont obtenu cinq mentions et plus. Ceci a également eu comme effet de tirer le seuil de rétention vers le bas pour le critère « mention dans la consultation publique ».

Pour se qualifier à titre d'essentiel, un périodique devait figurer dans l'un ou l'autre des sous-ensembles suivants :

- les périodiques qui, par l'addition de leurs statistiques de téléchargements et de refus d'accès en commençant par le titre le plus performant et en descendant la liste ordonnée, représentent une proportion de 80 % du total des téléchargements et des refus d'accès observés pour le domaine analysé (85 % pour le domaine du droit, des arts et des sciences humaines); ou
- les périodiques qui, par l'addition de leurs statistiques de citations en commençant par le titre le plus performant et en descendant la liste ordonnée, représentent une proportion de 80 % du total des citations effectuées pour le domaine analysé (excluant le domaine du droit, des arts et des sciences humaines); ou
- les périodiques qui, par l'addition des mentions recueillies en commençant par le titre le plus performant et en descendant la liste ordonnée, représentent une proportion de 80 % du total des mentions par les répondantes et répondants du domaine analysé lors de la consultation individuelle (85 % pour le domaine du droit, des arts et des sciences humaines);
- les périodiques qui ont été recommandés par une unité académique ou une bibliothèque.

1 986 périodiques ont été qualifiés comme prioritaires exclusivement par le nombre de téléchargements et de refus d'accès ou par le nombre de citations. 2 610 périodiques ont été qualifiés comme prioritaires exclusivement par les mentions ou par les ajouts par les unités académiques et les bibliothécaires disciplinaires. 2 458 périodiques ont été qualifiés comme prioritaires simultanément par le nombre de téléchargements et de refus d'accès ou le nombre de citations et par les mentions ou les ajouts par les unités académiques et les bibliothécaires disciplinaires. Ces résultats prouvent hors de tout doute la nécessité d'intégrer une consultation de la communauté pour bien saisir la diversité des besoins à l'égard des périodiques, notamment des besoins spécifiques ou émergents.

Quant aux résultats des questions concernant les habitudes de publication en libre accès, ils démontrent qu'une grande partie des membres de la communauté de recherche et d'enseignement (44 %) choisissent de payer des frais de publication aux éditeurs. Il demeure donc nécessaire de poursuivre nos efforts visant à promouvoir d'autres avenues de publication en libre accès, notamment le dépôt institutionnel de l'UdeM, [Papyrus](#).

**Annexe I : Ventilation des répondantes et répondants à la consultation individuelle
par les unités académiques**

Unités académiques	Codes	Nombre de répondant.e.s
Faculté de médecine – Anesthésiologie et médecine de la douleur	ANE	17
Études anglaises	ANG	1
FAS - Anthropologie	ANT	23
Faculté de l'aménagement – Architecture	ARC	6
École de santé publique - Administration de la santé	ASA	5
Faculté de médecine - Biochimie et médecine moléculaire	BCM	17
FAS - Sciences biologiques	BIO	21
FAS – Chimie	CHM	18
FAS – Communication	COM	25
FAS – Criminologie	CRI	17
Faculté de médecine dentaire - Dentisterie de restauration	DER	2
Faculté des sciences de l'éducation – Didactique	DID	23
Faculté de l'aménagement - Design industriel	DIN	12
FAS – Démographie	DMO	16
Faculté de droit	DRT	44
FAS - Sciences économiques	ECN	14
Faculté des sciences de l'éducation	EDU	9
École de santé publique	ESP	15
Faculté des sciences de l'éducation - Administration et fondements de l'éducation	ETA	12

Unités académiques	Codes	Nombre de répondant.e.s
École de santé publique - Santé environnementale et santé au travail	MSN	10
École de santé publique - Médecine sociale et préventive	MSO	11
Faculté de musique	MUL	17
Faculté de médecine – Neurosciences	NSC	14
Faculté de médecine – Nutrition	NUT	9
Faculté de médecine - Obstétrique-gynécologie	OBG	5
Faculté de médecine – Ophtalmologie	OPH	6
École d'optométrie	OPM	3
Faculté de médecine - Orthophonie et d'audiologie	ORA	23
Faculté de médecine vétérinaire - Biomédecine vétérinaire	PAA	5
Faculté de médecine - Pathologie et biologie cellulaire	PCB	8
Faculté de médecine - Pédiatrie	PDT	23
Faculté de pharmacie	PHA	26
FAS – Philosophie	PHI	24
Faculté de médecine – Pharmacologie	PHL	22
FAS – Physique	PHY	33
FAS - Science politique	POL	31
Faculté des sciences de l'éducation - Psychopédagogie et d'andragogie	PPA	10
FAS – Psychoéducation	PSE	32

Unités académiques	Codes	Nombre de répondant.e.s	Unités académiques	Codes	Nombre de répondant.e.s
Faculté de l'éducation permanente (FEP)	FEP	4	Faculté de médecine – Psychiatrie et addictologie	PST	6
Faculté de médecine – Chirurgie	FMC	9	FAS – Psychologie	PSY	45
FAS - Littératures de langue française	FRA	30	Faculté de médecine vétérinaire - Pathologie et microbiologie	PTM	10
FAS – Géographie	GEO	10	Faculté de médecine - Radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire	RAD	4
FAS - Histoire de l'art et d'études cinématographiques	HAR	29	Faculté de médecine - Réadaptation	REA	24
FAS – Histoire	HST	15	FAS - Relations industrielles	REI	10
FAS - Informatique et de recherche opérationnelle	IFT	24	FAS – Études religieuses	REL	15
Faculté de médecine – Kinésiologie et sciences de l'activité physique	KIN	11	Faculté de médecine dentaire - Santé buccale	SAB	4
FAS - Littératures et de langues modernes, Littératures et langues du monde	LIT	8	FAS - Bibliothéconomie et des sciences de l'information	SCI	9
FAS - Linguistique et de traduction	LNG	15	Faculté des sciences infirmières	SOI	36
FAS - Mathématiques et de statistique	MAT	38	FAS - Sociologie	SOL	8
Faculté de médecine - Microbiologie, infectiologie et immunologie	MCB	25	Faculté de médecine dentaire - Stomatologie	STO	6
Faculté de médecine vétérinaire - Sciences cliniques	MEV	22	FAS - Travail social	SVS	11
Faculté de médecine - Médecine de famille et d'urgence	MFU	18	Faculté de l'aménagement – École d'urbanisme et d'architecture de paysage	URB	6
Faculté de médecine – Médecine	MMD	47	Faculté de médecine vétérinaire	VET	29

Annexe II : Ventilation des résultats de la validation par les unités académiques

Unités académiques	Codes	Nombre de titres	Retraits	Titres déjà essentiels	Titres ajoutés
FAS - Anthropologie	ANT	3	0	1	2
Faculté de l'aménagement – Architecture	ARC	16	0	4	12
FAS – Chimie	CHM	53	1	29	23
FAS – Criminologie	CRI	2	0	2	0
Faculté des sciences de l'éducation – Didactique	DID	36	13	23	0
FAS – Démographie	DMO	7	0	6	1
Faculté de droit	DRT	12	0	0	12
FAS - Sciences économiques	ECN	38	11	20	7
FAS - Littératures de langue française	FRA	2	0	1	1
FAS – Histoire	HST	17	1	11	5
FAS - Informatique et de recherche opérationnelle	IFT	5	0	2	3
Faculté de médecine – Kinésiologie et sciences de l'activité physique	KIN	6	1	3	2
FAS - Mathématiques et de statistique	MAT	71	0	25	46
Faculté de médecine vétérinaire - Sciences cliniques	MEV	5	0	1	4
Faculté de médecine - Médecine de famille et d'urgence	MFU	21	0	8	13
École de santé publique - Médecine sociale et préventive	MSO	18	0	9	9
Faculté de médecine – Nutrition	NUT	2	0	1	1
Faculté de médecine - Obstétrique-gynécologie	OBG	15	0	10	5
Faculté de médecine – Ophtalmologie	OPH	4	2	0	2
FAS - Science politique	POL	14	0	8	6
FAS – Psychoéducation	PSE	1	0	0	1
FAS – Psychologie	PSY	58	0	53	5
Faculté de médecine - Radiologie, radio-oncologie et médecine nucléaire	RAD	1	0	0	1
FAS - Relations industrielles	REI	4	2	0	2
Faculté des sciences infirmières	SOI	11	0	1	10
Faculté de médecine vétérinaire	VET	2	0	2	0
Total		424	31	220	173

Annexe III : Plan de communication

Automne 2021	Présentations aux assemblées facultaires par Stéphanie Gagnon.
Décembre 2021	Mise à jour du site <i>Nouvelle ère pour les collections</i> .
2 décembre 2021	Présentation de Stéphanie Gagnon, Khalid Jouamaa et Vincent Larivière s'adressant au personnel des bibliothèques.
22 février 2022	Envoi d'un courriel d'invitation aux professeur.e.s, chercheur.euse.s, chargé.e.s d'enseignement, chargé.e.s de cours, étudiant.e.s aux cycles supérieurs et stagiaires postdoctoraux.
9 mars 2022	Envoi de courriels de rappel.
15 mars 2022	Fin de la consultation individuelle.
4 mai au 20 juin 2022	Validation des titres retenus par les unités académiques.
4 mai 2022	Envoi d'un courriel aux doyen.ne.s et directeur.trice.s d'écoles et départements les invitant à valider les résultats de la consultation.
4 mai 2022	Présentation des prochaines étapes par Khalid Jouamaa et Maryse Legault s'adressant au personnel des bibliothèques.
27 juin au 31 août 2022	Arbitrage par les bibliothécaires.
Septembre 2022	Communication des résultats préliminaires de l'analyse des périodiques essentiels : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation au Groupe de travail sur la collection de périodiques; • Présentation de Khalid Jouamaa et Justine Ménard s'adressant au personnel des bibliothèques.